LOCATION DE BATEAUX / ENGAGEMENT DES PLAISANCIERS

CHARTE ÉCOLOGIQUE

Préservons le littoral de Guadeloupe

Une attention particulière au territoire de Cap Excellence :
Baie-Mahault, Les Abymes et Pointe-à-Pitre.

La mer est notre espace de liberté et un patrimoine vivant. À bord de ce bateau, chaque passager s'engage à adopter les gestes suivants pour préserver les eaux, les côtes et la biodiversité.

1. **Zéro déchet en mer**
   Je garde à bord tous mes déchets, y compris mégots, restes alimentaires et petits emballages. Au retour, je les trie et les dépose dans les équipements adaptés à terre.

2. **Des fonds marins préservés**
   Je privilégie les bouées de mouillage autorisées. Si le mouillage est permis, je choisis un fond sableux et j'évite les coraux, les herbiers et toute zone fragile.

3. **Une mangrove respectée**
   Je navigue avec prudence à proximité des mangroves et dans les passages étroits. Je limite mon sillage, ne m'amarre pas aux palétuviers et ne pénètre pas dans les secteurs fermés.

4. **Une faune laissée libre**
   J'observe les tortues, les oiseaux et les mammifères marins à distance, sans les poursuivre, les toucher ni les nourrir. Je ne prélève ni coraux, ni coquillages vivants, ni végétaux.

5. **Une eau protégée**
   Je ne rejette en mer ni eaux usées, ni huiles, ni carburant, ni produits de nettoyage. J'utilise les installations portuaires adaptées et j'évite tout débordement au ravitaillement.

6. **Une navigation sobre et calme**
   J'adopte une allure régulière, adaptée au lieu et aux consignes. Je réduis le bruit, limite la musique et évite de laisser tourner inutilement le moteur, lorsque la sécurité le permet.

7. **Des escales sans trace**
   Je respecte les plages, les îlets et les berges : aucun feu, aucun abandon de déchets, aucun piétinement des zones fragiles. Je respecte les riverains et les autres usagers.

8. **Des consignes suivies**
   Avant le départ, je prends connaissance des zones autorisées, des restrictions de mouillage et de navigation, ainsi que des consignes du loueur. Je respecte le balisage et les règles locales.

9. **Une vigilance partagée**
   Je transmets ces engagements à tous les passagers. En cas de pollution, de dégradation ou d'animal en détresse, j'alerte le loueur ou le service compétent, sans me mettre en danger.

MON ENGAGEMENT

J'ai lu cette charte et je m'engage à la faire respecter à bord.

Nom : ..... Bateau : ..... Date : .....

Signature du locataire :

Charte du loueur destinée aux plaisanciers. Elle complète les consignes de sécurité et les règles applicables.
Repère territorial : www.capexcellence.net - cette charte ne constitue pas un document officiel de Cap Excellence.